NOËL 1914

LETTRE PASTORALE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

Archevêque de Malines

SUR LE

Patriotisme et l'Endurance



PRÉFACE

DE LA RÉÉDITION FRANÇAISE

Depuis le mois d'Août 1914, la Belgique est occupée par l'armée allemande qui y a commis, au moment de son invasion, d'affreuses cruautés et dévastations, en dehors de toute nécessité militaire, et qui y fait, depuis lors, peser sur la population un joug très dur.

Emu de ces souffrances, S. E. le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines et Primat de Belgique, a considéré comme un devoir impérieux de sa charge pastorale d'apporter quelques consolations à ses ouailles, et de leur tracer, en ces pénibles conjonctures, la règle de conduite dictée à la fois par la morale chrétienne, par les exigences du patriotisme et par les nécessités résultant du fait de l'occupation étrangère.

Il l'a fait dans la courageuse Lettre pastorale qu'on va lire.

A peine le Gouverneur allemand de la Belgique eut-il été informé de l'impression et de l'envoi de cette Lettre, qu'il fit emprisonner l'imprimeur diocésain, consigna l'Archevêque dans son palais épiscopal avec des sentinelles armées à sa porte, interdit la lecture de la Lettre au clergé (dont plusieurs membres furent emprisonnés pour avoir préféré obéir à l'ordre de leur Archevêque) et ordonna la confiscation de tous les exemplaires que l'on en pourrait découvrir.

La nouvelle de cet attentat à la liberté d'un Prince de l'Eglise et à l'indépendance de la parole épiscopale eut un retentissement si grand en Belgique et à l'étranger que le Gouvernement allemand, effrayé des suites de sa maladresse, s'efforça d'en pallier l'effet par une série de démentis, d'ailleurs contradictoires.

Il a paru nécessaire, pour répondre au vœu même du courageux cardinal, de rééditer le texte de sa Lettre pastorale, magnifique protestation en faveur du Droit et de la Justice.

C'est ce texte intégral que l'on trouvera ci-contre.

Le Havre, 15 Janvier 1915.

Malines, Noël 1914.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Il ne me serait pas possible de vous dire, à quel point votre souvenir m'est demeuré présent, durant ces mois de souffrance et de deuil, que nous venons de traverser. J'ai dû brusquement vous quitter, le 20 août, pour aller rendre au Pape vénéré et aimé, que nous venions de perdre, mes derniers devoirs, et pour m'acquitter d'une obligation de conscience à laquelle je ne pouvais me soustraire : l'élection du successeur de Pie X, le Pontife qui régit aujourd'hui l'Eglise, sous le nom, plein de promesses et d'espérances, de Benoît XV.

A Rome même, j'appris, coup sur coup, la destruction partielle de la collégiale de Louvain, l'incendie de la bibliothèque et d'installations scientifiques de notre grande Université, la dévastation de la ville, les fusillades, les tortures infligées à des femmes, à des enfants, à des hommes sans défense. Et tandis que je frémissais encore de ces horreurs, les agences télégraphiques nous annonçaient le bombardement de notre admirable église métropolitaine, de l'église de Notre-Dame au-delà la Dyle, du palais épiscopal, et de quartiers considérables de notre chère cité Malinoise.

Eloigné de mon diocèse, sans moyen de communication avec vous, je dus concentrer en mon âme ma douleur et la porter avec votre souvenir qui ne me quittait point, au pied du crucifix.

Et cette pensée soutint mon courage et me fut une lumière : une catastrophe s'abat sur le monde, me disais-je, et notre chère petite Belgique, si fidèle à Dieu, pourtant, dans la masse de la population, si fière dans son patriotisme, si grande dans son Roi et dans son Gouvernement, en est la première victime. Elle saigne, ses fils tombent, par milliers, dans nos forts, sur les champs de bataille, pour défendre son droit et l'intégrité de son territoire ; bientôt, il n'y aura plus sur le sol belge une seule famille qui ne soit en deuil ; pourquoi, ô mon Dieu, toutes ces douleurs ? Seigneur, Seigneur, nous avez-vous abandonnés ?

Alors, je regardai mon crucifix ; je contemplai Jésus, le doux et humble agneau de Dieu, meurtri, enveloppé de son sang comme d'une tunique, et je crus entendre tomber de ses lèvres les paroles que le Psalmiste profère en son nom : « Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous » abandonné ? Pourquoi refusez-vous de me secourir et d'entendre mes » plaintes ? » (1)

Et le murmure s'arrêta sur mes lèvres, et je pensai à ce qu'avait dit dans son Evangile Notre divin Sauveur : « Il ne faut pas que le servi» teur soit mieux traité que son Maître » (2). Le chrétien est le disciple d'un Dieu qui s'est fait homme pour souffrir et pour mourir. Se raidir contre la douleur, se révolter contre la Providence, parce qu'elle permet la souffrance et le deuil, c'est oublier ses origines, l'école où l'on a été formé, l'exemplaire que chacun de nous porte incrusté dans son nom de chrétien, qu'il honore à son foyer, contemple sur l'autel devant lequel il prie, et souhaite sur la tombe où il doit dormir son dernier sommeil.

Mes très chers Frères, nous reviendrons tout à l'heure sur la loi providentielle de la souffrance, mais vous ne nierez pas que, s'il a plu

(1) Ps. XXI, 1. — (2) Matth. X, 24.

à un Dieu fait homme, saint, innocent, sans souillure, de souffrir et de mourir pour nous, pécheurs, coupables, criminels peut-être, il nous sied mal de nous plaindre, quoi que nous ayons à endurer : la vérité est qu'aucune catastrophe au monde, tant qu'elle n'atteint que des créatures, n'est comparable à celle que nos péchés ont provoquée et dont un Dieu voulut être Lui-même, au Calvaire, l'innocente victime.

Cette vérité fondamentale rappelée, je me sens mieux à l'aise, pour vous inviter à regarder en face la situation qui nous est faite à tous, et pour vous parler, sans ambages, de nos devoirs aussi bien que de nos espérances.

Ces devoirs, je les résume en deux mots : *Patriotisme* et *Endurance.*

I.

Patriotisme.

Nos très chers Frères, j'aspirais à me faire l'interprète de la reconnaissance qui nous anime, vous et nous, que l'âge, la situation sociale, les circonstances font bénéficier de l'héroïsme d'autrui sans nous y associer d'une façon immédiate et positive.

Lorsque, dès mon retour de Rome, au Havre, déjà, j'allai saluer nos blessés belges, français ou anglais ; lorsque, plus tard, à Malines, à Louvain, à Anvers, il me fut donné de serrer la main à ces braves, qui portaient dans leurs tissus une balle ou, au front, une blessure, pour avoir marché à l'assaut de l'ennemi ou soutenu le choc de ses attaques, il me venait spontanement aux lèvres pour eux une parole de reconnaissance émue : Mes vaillants amis, leur disais-je, c'est pour nous, pour chacun de nous, pour moi, que vous avez exposé votre vie et que vous souffrez. J'ai besoin de vous dire mon respect, ma gratitude, et de vous assurer que le pays entier sait ce qu'il vous doit.

C'est que, en effet, nos soldats sont nos sauveurs.

Une première fois, à Liège, ils ont sauvé la France ; une seconde fois, en Flandre, ils ont arrêté la marche de l'ennemi vers Calais : la France et l'Angleterre ne l'ignorent point, et la Belgique apparaît aujourd'hui devant elles, et devant le monde entier, d'ailleurs, comme une terre de héros. Jamais, de ma vie, je ne me suis senti aussi fier d'être belge que, lorsque, traversant Paris, traversant les gares françaises, faisant halte à Paris, visitant Londres, je fus partout le témoin de l'admiration enthousiaste de nos alliés pour l'héroïsme de notre armée. Notre Roi est, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale ; il est seul, sans doute, à l'ignorer, tandis que, pareil au plus simple de ses soldats, il parcourt les tranchées, et encourage de la sérénité de son sourire, ceux à qui il demande de ne point douter de la patrie.

Le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure présente, est la reconnaissance envers notre armée.

Si un homme vous avait sauvé d'un naufrage ou d'un incendie, vous vous jugeriez lié envers lui par une dette d'éternelle gratitude.

Ce n'est pas un homme, ce sont deux cent cinquante mille hommes qui se battent, souffrent, tombent pour vous, afin que vous demeuriez libres, afin que la Belgique garde son indépendance, sa dynastie, son union patriotique et que, après les péripéties qui se déroulent sur les champs de bataille, elle se relève plus noble, plus fière, plus pure, plus glorieuse que jamais.

Priez, tous les jours, mes Frères, pour ces deux cent cinquante mille hommes et pour les chefs qui les conduisent à la victoire ; priez pour nos frères d'armes ; priez pour ceux qui sont tombés ; priez pour ceux qui luttent toujours ; priez pour les recrues qui se préparent aux luttes de demain.

En votre nom, je leur envoie d'ici le salut de notre confraternelle sympathie et l'assurance que, non seulement nous prions pour le succès de leurs armes et pour le salut éternel de leurs âmes, mais que nous acceptons, à leur intention, tout ce qu'il y a de pénible, physiquement et moralement, pour nous, dans notre oppression momentanée, tout

ce que l'avenir peut nous réserver encore d'humiliations temporaires, d'angoisses ou de douleurs.
Au jour de la victoire finale, nous serons tous à l'honneur : il est juste qu'aujourd'hui nous soyons tous à la peine.

D'après les échos que j'ai pu recueillir, il semble que, de certains milieux où la population a le moins souffert, il s'élève parfois, contre Dieu, des paroles amères qui, si elles étaient froidement calculées, seraient presque blasphématoires.
Oh ! je ne comprends que trop les révoltes de l'instinct naturel contre les maux qui se sont abattus sur la catholique Belgique : le cri spontané de la conscience est toujours, que le succès couronne sur l'heure la vertu, et que l'injustice soit aussitôt réprimée.
Mais les voies de Dieu ne sont point les nôtres, dit l'Ecriture ; la Providence donne libre cours, durant l'intervalle que sa sagesse a mesuré, au jeu des passions humaines et à l'entrechoquement des intérêts. Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Le dernier mot, celui de la miséricorde, est pour ceux qui ont foi à l'amour. « Pourquoi es-tu triste, ô » mon âme, et pourquoi te troubles-tu ? *Quare tristis es anima mea et* » *quare conturbas me ?* Espère en Dieu ; bénis-Le quand même : n'est-il » pas ton Sauveur et ton Dieu ? *Spera in Deo quoniam adhuc confitebor* » *illi, salutare vultus mei et Deus meus* » (1).
Lorsque le saint homme Job, que Dieu voulait offrir en modèle de constance aux générations futures, avait été, coup sur coup, privé par Satan, de ses biens, de ses enfants, de sa santé, ses amis défilaient devant lui en le narguant, et l'incitaient à la révolte : sa femme lui suggérait des pensées de blasphème et d'imprécation : « Que gagne-tu à demeurer » intègre, lui disait-elle ; maudis donc Dieu et meurs » (2). Seul l'homme de Dieu était inébranlable dans sa foi. « Tu tiens le langage d'une » insensée, répliquait-il : lorsque Dieu nous comblait de ses dons, nous » les recevions de sa main ; pourquoi refuserions-nous aujourd'hui les » maux dont il nous afflige ? Il est le maître. Il donne, il reprend. Que » son saint nom soit toujours béni ! *Dominus dedit, Dominus* » *abstulit ; sicut Domino placuit ita factum est. Sit nomen Domini* » *benedictum !* » (3).
Or l'expérience a démontré que le saint homme avait raison : il plut au Seigneur de récompenser, dès ici-bas, son serviteur fidèle ; Il lui rendit, au double, tout ce qui lui avait été repris et, par égard pour lui, fit grâce à ses amis (4).

Moins que personne, peut-être, j'ignore ce qu'a souffert notre pauvre pays. Et aucun belge ne doutera j'espère, du retentissement, en mon âme de citoyen et d'évêque, de toutes ces douleurs. Ces quatre derniers mois me semblent avoir duré un siècle.
Par milliers, nos braves ont été fauchés ; les épouses, les mères pleurent des absents qu'elles ne reverront plus ; les foyers se vident ; la misère s'étend, l'angoisse est poignante. A Malines, à Anvers, j'ai connu la population de deux grandes cités livrées, l'une durant six heures, l'autre durant trente-quatre heures d'un bombardement continu, aux affres de la mort. J'ai parcouru la plupart des régions les plus dévastées du diocèse : Duffel, Lierre, Berlaer Saint Rombaut, Konings-Hoyckt ; Mortsel, Waelhem, Muysen, Wavre Ste Catherine, Wavre Notre-Dame ; Sempst, Weerde, Eppeghem ; Hofstade, Elewyt ; Rymenam, Boort-Meerbeek, Wespelaer, Haecht, Wechter-Wackerzeel, Rotselaer, Tremeloo ; Louvain et les agglomérations suburbaines, Blauwput, Kessel-Loo, Boven-Loo, Linden, Herent, Thildonck, Bueken, Relst ; Aerschot, Wesemael, Hersselt ; Diest, Schaffen, Molenstede, Rillaer, Gelrode, et ce que j'y ai vu de ruines et de cendres dépasse tout ce que, malgré mes appréhensions pourtant très vives, j'avais pu imaginer. Certaines parties de mon diocèse, que je n'ai pas encore trouvé le temps de revoir, Haekendover, Roosbeek, Bautersem, Budingen, Neerlinder ; Ottignies, Mousty, Wavre ; Beyghem, Capelle-au-Bois, Humbeek, Nieuwenrode, Liezele, Londerzeel ; Heyndonck, Mariekerke, Weert, Blaesvelt, ont subi les mêmes ravages. Eglises, écoles, asiles, hôpitaux, couvents, en nombre

(1) Ps. XLII, 5. — (2) Dixit autem illi uxor sua : adhuc tu permanes in simplicitate tua Benedic Deo et morere, Job II, 9. — (3) Job II, 10 ; I, 21. — (4) XLI, 8-10.

considérable, sont hors d'usage ou en ruines. Des villages entiers ont quasi disparu. A Werchter-Wackerzeel, par exemple, sur 380 foyers, il en reste 130 ; à Tremeloo, les deux tiers de la commune sont rasés ; à Bucken, sur 100 maisons, il en reste 20 ; à Schaffen, d'une agglomération de 200 habitations, 189 ont disparu, il en reste 11. A Louvain, le tiers de l'étendue bâtie de la cité est détruit ; 1074 immeubles ont disparu ; sur le territoire de la ville et des communes suburbaines, Kessel-Loo, Herent et Héverlé, réunies, il y a un total de 1828 immeubles incendiés.

Dans cette chère cité Louvaniste, dont je ne parviens pas à détacher mes souvenirs, la superbe collégiale de Saint Pierre ne recouvrera plus son ancienne splendeur ; l'antique collège Saint Ives ; l'école des beaux-arts de la ville ; l'école commerciale et consulaire de l'Université, les halles séculaires, notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses incunables, ses manuscrits inédits, ses archives ; la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels, maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail : toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti.

De nombreuses paroisses furent privées de leur pasteur. J'entends encore l'accent douloureux d'un vieillard à qui je demandais s'il avait eu la Messe, le Dimanche, dans son église ébréchée : voilà deux mois, me répondit-il, que nous n'avons plus vu de prêtre. Le curé et le vicaire étaient dans un camp de concentration à Munsterlagen, non loin de Hanovre.

Des milliers de citoyens belges ont été ainsi déportés dans les prisons d'Allemagne, à Munsterlagen, à Celle, à Magdebourg. Munsterlagen seul a compté 3.100 prisonniers civils. L'histoire dira les tortures physiques et morales de leur long calvaire.

Des centaines d'innocents furent fusillés ; je ne possède pas au complet ce sinistre nécrologe, mais je sais qu'il y en eut, notamment, 91 à Aerschot et que là, sous la menace de la mort, leurs concitoyens furent contraints de creuser les fosses de sépulture. Dans l'agglomération de Louvain et des communes limitrophes, 176 personnes, hommes et femmes, vieillards et nourrissons encore à la mamelle, riches et pauvres, valides et malades, furent fusillées ou brûlées.

Dans mon diocèse seul, je sais que treize prêtres ou religieux furent mis à mort (1). L'un d'eux, le curé de Gelrode est, selon toute vraisemblance, tombé en martyr. J'ai fait un pèlerinage à sa tombe et, entouré des ouailles qu'il paissait, hier encore, avec le zèle d'un apôtre, je lui ai demandé de garder du haut du ciel, sa paroisse, le diocèse, la patrie.

Nous ne pouvons ni compter nos morts, ni mesurer l'étendue de nos ruines. Que serait-ce, si nous portions nos pas vers les régions de Liège, de Namur, d'Andenne, de Dinant ; de Tamines, de Charleroi ; vers Virton, la Semois, tout le Luxembourg ; vers Termonde, Dixmude, nos deux Flandres (2) ?

Là même, où les vies sont sauves et les édifices matériels intacts, que de souffrances cachées ! Les familles, hier encore dans l'aisance, sont

(1) Leurs confrères en religion ou dans le sacerdoce seront soucieux de connaître leurs noms les voici : Dupierreux, de la Compagnie de Jésus ; les Frères Sébastien et Allard, de la Congrégation des Joséphites, le Frère Candide de la Congrégation des Frères de la Miséricorde, le Père Maximin, Capucin, et le Père Vincent, Conventuel ; Lombaerts, curé à Boven-Loo ; Goris, curé à Autgaerden ; l'abbé Carette, professeur au Collège Episcopal de Louvain ; De Clerck, curé à Bueken ; Dergent, curé à Gelrode ; Wouters Jean, curé au Pont-Brûlé. Diverses circonstances nous induisent à penser que le curé de Hérent, Van Bladel, vénérable vieillard de soixante et onze ans, a aussi été tué ; cependant, jusqu'à cette heure, son cadavre n'a pas été retrouvé.

(2) Je disais qu'il y a eu treize ecclésiastiques fusillés dans le diocèse de Malines. Il y en a, à ma connaissance actuelle, plus de trente dans les diocèses de Namur, de Tournai et de Liège : Schlögel, curé d'Hastière ; Gille, curé de Couvin ; Pieret, vicaire à Etalle ; Alexandre, curé à Mussy-la-Ville ; Maréchal, séminariste de Maissin ; le R. P. Gillet, bénédictin de Maredsous ; le R. P. Nicolas, Prémontré, de l'abbaye de Leffe, deux Frères de la même abbaye ; un Frère de la Congrégation des Oblats ; Poskin, curé de Surice ; Hotlet, curé des Alloux ; Georges, curé de Tintigny ; Glouden, curé de Latour ; Zenden, curé retraité à Latour ; l'abbé Jacques ; Druet, curé d'Acoz ; Pollart, curé de Roselies ; Labeye, curé de Blegny-Trembleur ; Thielen, curé de Haccourt ; Janssen, curé d'Heure-le-Romain ; Chabot, curé de Forêt ; Dossogne, curé de Hockay ; Reusonnet, vicaire d'Olme ; Bilande, aumônier des sourds-muets, à Bouge ; l'abbé Docq, etc.

dans la gêne ; le commerce est arrêté ; l'activité des métiers est suspendue ; l'industrie chôme ; des milliers et des milliers d'ouvriers sont sans travail ; les ouvrières, les filles de magasin, d'humbles servantes sont privées de leur gagne-pain ; et ces pauvres âmes se retournent, fiévreuses, sur leur lit de douleur, et vous demandent : à quand la fin ?

Nous ne pouvons que répondre : C'est le secret de Dieu.

Oui, mes bien chers Frères, c'est le secret de Dieu. Il est le Maître des événements et le régulateur des sociétés. « *Domini est terra et ple-* » *nitudo ejus : orbis terrarum et universi qui habitant in eo.* » « La » terre est à Vous, Seigneur, avec tout ce qu'elle contient ; à Vous » notre globe et tous ceux qui l'habitent. » (1) La première relation qui surgit entre la créature et son Créateur est celle d'une dépendance de la première au second. L'être est dépendant ; la nature, les facultés, les actes, les œuvres le sont. A chaque instant qui s'écoule,, la dépendance se renouvelle, parce que, sans le soutien du Tout-Puissant, l'existence de la première seconde s'évanouirait à la suivante. L'adoration, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté divine, n'est pas l'objet d'un acte fugitif, elle doit être l'état permanent de la créature consciente de ses origines. A chaque page de nos Ecritures, Jehovah affirme son souverain domaine. Toute l'économie de la Loi ancienne, toute l'histoire du peuple élu tendent au même objectif : Maintenir Jehovah, sur son trône, abattre les idoles. « Je suis le premier et le » dernier, dit-il, dans Isaïe, et, fors moi, il n'est point de Dieu. Qui » est comme moi ? Qu'il s'avance et qu'il parle !... Existe-t-il un refuge » autre que moi ?... Je forme la lumière et je crée les ténèbres ; je » fais la paix et je crée le malheur ; c'est moi Jéhovah qui fait tout » cela... Malheur à qui dispute avec Celui qui le forme, lui, tesson » parmi les tessons de la terre ! L'argile dit-elle au potier : Que fais- » tu ? et l'œuvre à l'ouvrier : Tu es maladroit !... Parlez, exposez, » délibérez. Mais, sachez-le, de Dieu juste et sauveur il n'en est point » que moi. » (2).

Ah ! raison superbe, tu croyais pouvoir te passer de Dieu ! Tu ricanais quand, par son Christ et par son Eglise, il prononçait les paroles graves de l'expiation et de la pénitence. Enivré de tes succès éphémères, homme frivole, repu d'or et de plaisir, tu te suffisais insolemment à toi-même ! Et le vrai Dieu était relégué dans l'oubli, méconnu, blasphémé, avec éclat, parfois, par ceux que leur situation chargeait de donner à autrui l'exemple du respect de l'ordre et de ses assises. L'anarchie pénétrait les couches inférieures ; les consciences droites se sentaient tentées de scandale : Jusques à quand, pensaient-elles, Seigneur, tolèrerez-vous l'orgueil de l'iniquité ? Où êtes-vous, Maître, et donnerez-vous donc finalement raison à l'impie qui proclame que vous vous désintéressez de votre œuvre ?

Un coup de foudre, et voici tous les calculs humains bouleversés. L'Europe entière tremble sur un volcan.

La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse.

Les émotions se pressent dans les âmes, mais il en est une qui domine, c'est le sentiment que Dieu se révèle le Maître.

Les nations qui, les premières, ont donné l'assaut, et celles qui se défendent, se sentent également dans la main de Celui, sans qui rien ne se fait, rien n'aboutit.

Des hommes déshabitués depuis longtemps de la prière, se retournent vers Dieu. Dans l'armée, dans le monde civil, en public, dans le secret des consciences, on prie. Et la prière n'est pas, cette fois, une parole, apprise par cœur, qui effleure les lèvres, elle monte du fond de l'âme et se présente devant la Majesté Souveraine sous la forme sublime de l'offrande de la vie. C'est tout l'être qui s'immole à Dieu. C'est l'adoration, l'accomplissement du premier et fondamental précepte de l'ordre moral et religieux : « *Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies* » (3), « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne te mettras qu'à son » service. »

Même ceux qui murmurent et ne se sentent pas le courage de courber le front sous la main qui nous frappe et nous sauve, reconnaissent

(1) Ps. XXIII, 1. — (2) Isaïe XLV, 1 et suiv. — (3) Deut. Matth. IV, 10.

implicitement que Dieu est le Maître suprême, car ils ne le blasphèment que parce qu'il se hâte trop peu, à leur gré, de s'accommoder à leurs désirs.

Quant à nous, mes Frères, nous voulons sincèrement L'adorer. Nous ne voyons pas encore, dans tout son éclat, la révélation de sa sagesse, mais notre foi lui fait crédit. Nous nous humilions devant sa justice et nous espérons en sa miséricorde. Avec le saint homme Tobie, nous reconnaissons qu'Il nous châtie, parce que nous avons péché, mais nous savons qu'Il nous sauvera, parce qu'Il est miséricordieux. « *Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras : et ipse salvabit nos propter misericordiam suam* » (1).

Il serait cruel d'appuyer sur nos torts, au moment même où nous les payons si durement et avec tant de grandeur d'âme. Mais n'avouerons-nous pas que nous avions quelque chose à expier ? A qui Il a beaucoup donné, Dieu a le droit de beaucoup redemander : « *Omni autem cui multum datum est, multum quaeretur ab eo* ». (2) Or, le niveau moral et religieux du pays montait-il de pair avec sa prospérité économique ? Le repos dominical, l'assistance à la Messe du dimanche, le respect du mariage, les lois de la modestie, qu'en faisiez-vous ? Que devenaient, même dans les familles chrétiennes, la simplicité de nos pères, l'esprit de pénitence, la confiance dans l'autorité ? Et nous, religieux, prêtres, évêque, nous surtout, dont la sublime mission est de traduire dans notre vie, plus encore que dans nos discours, l'évangile du Christ, nous donnions-nous assez le droit de redire à notre peuple la parole de l'apôtre des nations : « Copiez votre vie sur la mienne, comme la mienne est copiée sur celle du Christ. *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* » ? (3) Nous travaillions, oui ; nous priions, oui encore ; mais c'est trop peu. Nous sommes, par devoir d'état, les expiateurs publics des péchés du monde. Or, qu'est-ce qui dominait dans notre vie, le bien-être bourgeois, ou l'expiation ?

Oh ! oui, tous nous tombions, à nos heures, sous le reproche, que faisait l'Eternel à son peuple élu, après la sortie d'Egypte : « J'avais engraissé mon peuple et il a regimbé ; mes fils ont été infidèles, ils m'ont traité comme si je n'étais pas leur Dieu ; je les traiterai comme s'ils n'étaient plus mon peuple. » « *Incrassatus est dilectus et recalcitravit... Infideles filii ; ipsi me provocaverunt in eo, qui non erat Deus, et ego provocabo eos in eo, qui non est populus.* »

» Je les sauverai, cependant, car je ne veux pas que leurs adversaires se méprennent et disent : Notre main a été puissante : c'est nous et ce n'est pas l'Eternel qui a fait toutes ces choses. » « *Sed propter iram inimicorum distuli, ne forte superbirent hostes eorum et dicerent : Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit haec omnia.* » « Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu, et qu'il n'y a point de Dieu autre que moi ; je fais vivre et je fais mourir, je blesse et je guéris. *Videte quod ego sim solus, et non sit alius Deus praeter me. Ego occidam, et ego vivere faciam : percutiam et ego sanabo* » (4)

Dieu sauvera la Belgique, mes Frères, vous n'en pouvez point douter.
Disons mieux : Il la sauve.
En vérité, à travers les lueurs des incendies et les vapeurs du sang, n'entrevoyez-vous pas, déjà, les témoignages de son amour ?
Est-il un patriote qui ne sente que la Belgique a grandi ?
Qui de nous aurait le courage de déchirer la dernière page de notre histoire ?
Qui ne contemple avec fierté le rayonnement de la gloire de la patrie meurtrie ?
Tandis que, dans la douleur, elle enfante l'héroïsme, notre mère verse de l'énergie dans le sang de ses fils.

Nous avions besoin, avouons-le, d'une leçon de patriotisme.
Des belges, en grand nombre, usaient leurs forces et gaspillaient leur

(1) Tobie XIII, 6. — (2) Luc XII. 48. — (3) I cor. 81. 1. — (4) Deuter. Canticum Moysis XXXII, 15 et seq.

temps en querelles stériles, de classes, de races, de passions personnelles.

Mais lorsque, le 2 août, une puissance étrangère, confiante dans sa force et oublieuse de la foi des traités, osa menacer notre indépendance, tous les Belges, sans distinction ni de parti, ni de condition, ni d'origine, se levèrent comme un seul homme, serrés contre leur Roi et leur gouvernement, pour dire à l'envahisseur : « Tu ne passeras pas ! »

Du coup, nous voilà résolument conscients de notre patriotisme : c'est qu'il y a, en chacun de nous, un sentiment plus profond que l'intérêt personnel, que les liens du sang et la poussée des partis, c'est le besoin et, par suite, la volonté de se dévouer à l'intérêt général, à ce que Rome appelait « la chose publique » « Res publica » : ce sentiment. c'est le *Patriotisme.*

La *Patrie* n'est pas qu'une agglomération d'individus ou de familles habitant le même sol, échangeant entre elles des relations plus ou moins étroites de voisinage ou d'affaires, remémorant les mêmes souvenirs, heureux ou pénibles : non, elle est une association d'âmes, au service d'une organisation sociale qu'il faut, à tout prix, fût-ce au prix de son sang, sauvegarder et défendre, sous la direction de celui ou de ceux qui président à ses destinées.

Et c'est parce qu'ils ont une même âme, que les compatriotes vivent, par leurs traditions, d'une même vie dans le passé ; par leurs communes aspirations et leurs communes espérances, d'un même prolongement de vie dans l'avenir.

Le patriotisme, principe interne d'unité et d'ordre, liaison organique des membres d'une même patrie, était regardé par l'élite des penseurs de la Grèce et de la Rome antique, comme la plus haute des vertus naturelles. Aristote, le prince des philosophes païens, estimait que le désintéressement au service de la cité c'est-à-dire de l'Etat, est l'idéal terrestre par excellence.

La religion du Christ fait du patriotisme une loi : il n'y a point de parfait chrétien, qui ne soit un parfait patriote.

Elle surélève l'idéal de la raison païenne, et le précise, en faisant voir qu'il ne se réalise que dans l'Absolu.

D'où vient, en effet, cet élan universel, irrésistible, qui emporte, d'un coup, toutes les volontés de la nation dans un même effort de cohésion et de résistance aux forces ennemies qui menacent son unité et son indépendance ?

Comment expliquer que, sur l'heure, tous les intérêts cèdent devant l'intérêt général ; que toutes les vies s'offrent à l'immolation ?

Il n'est pas vrai que l'Etat vaille, essentiellement, mieux que l'individu et la famille, attendu que le bien des familles et des individus est la raison d'être de son organisation.

Il n'est pas vrai que la patrie soit un dieu Moloch, sur l'autel de qui toutes les vies puissent être légitimement sacrifiées.

La brutalité des mœurs païennes et le despotisme des Césars avaient conduit à cette aberration — et le militarisme moderne tendait à le faire revivre — que l'état est omnipotent et que son pouvoir discrétionnaire crée le Droit.

Non, réplique la théologie chrétienne, le Droit, c'est la Paix, c'est-à-dire l'ordre intérieur de la nation, bâti sur la Justice. Or, la Justice elle-même n'est absolue, que parce qu'elle est l'expression des rapports essentiels des hommes avec Dieu et entre eux.

Aussi, la guerre pour la guerre est-elle un crime. La guerre ne se justifie qu'à titre de moyen nécessaire pour assurer la paix.

« Il ne faut pas que la paix serve de préparation à la guerre, dit » Saint Augustin ; il ne faut faire la guerre que pour obtenir » la paix. » « *Non enim pax quaeritur ut bellum excitetur ; sed bellum geritur ut pax adquiratur* » (1).

A la lumière de cet enseignement, que reprend à son compte Saint Thomas d'Aquin (2), le patriotisme revêt un caractère religieux.

(1) S. Aug. Ep. ad Bonifacium. 189, 6 — (2) Sum Theol. 2. 2. q. 40, art. 1.

Les intérêts de famille, de classe, de parti, la vie corporelle de l'individu sont, dans l'échelle des valeurs, au-dessous de l'idéal patriotique, parce que cet idéal c'est le Droit, qui est absolu. Ou encore, cet idéal, c'est la reconnaissance publique du Droit appliqué à la nation, l'Honneur national.

Or, il n'y a d'Absolu, dans la réalité, que Dieu.

Dieu seul domine par sa Sainteté et par la Souveraineté de son empire, tous les intérêts et toutes les volontés.

Affirmer la nécessité absolue de tout subordonner au Droit, à la Justice, à l'Ordre, à la Vérité, c'est donc implicitement affirmer Dieu. Et quand nos humbles soldats, à qui nous faisions compliment de leur héroïsme, nous répondaient avec simplicité : « Nous n'avons fait que notre devoir » « l'Honneur l'exige » ; ils exprimaient, à leur façon, le caractère religieux de leur patriotisme.

Qui ne sent que le patriotisme est « sacré », et qu'une atteinte à la dignité nationale est une sorte de profanation sacrilège ?

Un officier d'Etat-Major me demandait naguère si le soldat qui tombe au service d'une cause juste, — et la nôtre l'est à l'évidence, — est un martyr.

Dans l'acceptation rigoureuse et théologique du mot, non, le soldat n'est pas un martyr, car il meurt, les armes à la main, tandis que le martyr se livre, sans défense, à la violence de ses bourreaux.

Mais si vous me demandez ce que je pense du salut éternel d'un brave, qui donne consciemment sa vie pour défendre l'honneur de sa patrie, et venger la justice violée, je n'hésite pas à répondre, que sans aucun doute le Christ couronne la vaillance militaire, et que la mort, chrétiennement acceptée, assure au soldat le salut de son âme.

« Nous n'avons pas, dit Notre Seigneur, de meilleur moyen de » pratiquer la charité, que de donner notre vie pour ceux que nous » aimons. » « *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam* » *ponat quis pro amicis suis* » (1).

Le soldat qui meurt pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de la patrie, accomplit cette forme supérieure de la charité.

Il n'aura pas toujours, je le veux, soumis à une analyse minutieuse la valeur morale de son sacrifice, mais est-il nécessaire de croire que Dieu demande au brave entraîné au feu du combat, les précisions méthodiques du moraliste ou du théologien ?

Nous admirons l'héroïsme du soldat : se pourrait-il que Dieu ne l'accueillît pas avec amour ?

Mères chrétiennes, soyez fières de vos fils. De toutes nos douleurs, la vôtre est, peut-être, la plus digne de nos respects. Il me semble vous voir en deuil, mais debout, à côté de la Vierge des douleurs, au pied de la Croix. Laissez-nous vous offrir nos félicitations en même temps que nos condoléances. Tous nos héros ne figurent pas à l'ordre du jour des armées, mais nous sommes fondés à espérer pour eux la couronne immortelle qui ceint le front des élus.

Car telle est la vertu d'un acte de charité parfaite, qu'à lui seul il efface une vie entière de péché. D'un coupable, sur l'heure, il fait un saint.

Ce doit nous être à tous une consolation chrétienne de le penser, ceux qui, non seulement parmi les nôtres, mais dans n'importe quelle armée belligérante, obéissent, de bonne foi, à la discipline de leurs chefs, pour servir une cause qu'ils croient juste, peuvent bénéficier de la vertu morale de leur sacrifice. Et combien n'y en a-t-il pas, parmi ces jeunes gens de vingt ans, qui n'auraient pas eu, peut-être, le courage de bien vivre, et dans l'entraînement patriotique, se sentent le courage de bien mourir ?

N'est-il pas vrai, mes Frères, que Dieu a l'art suprême de mêler la miséricorde et la sagesse à la justice, et ne devrez-vous pas reconnaître que, si la guerre est pour notre vie terrestre un fléau, dont nous mesurerions difficilement la force de destruction et l'étendue, elle est aussi pour les âmes un agent de purification, un facteur d'expiation, un levier qui les aide à gravir les hauteurs du patriotisme et du désintéressement chrétien ?

II

L'Endurance

Nous pouvons le dire sans orgueil, mes Frères, notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des nations.

Il s'est bien rencontré, je le sais, en Italie et en Hollande, notamment, des personnages habiles qui ont dit : Pourquoi exposer la Belgique à cette perte immense de richesses et d'hommes ? N'eût-il pas suffi de protester verbalement contre l'agression ennemie ou de tirer, au besoin, un coup de canon à la frontière ?

Mais tous les hommes de cœur seront avec nous contre les inventeurs de ces calculs mesquins.

L'utilitarisme n'est, ni pour les individus ni pour les collectivités, la norme du civisme chrétien.

L'Article 7 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, par le Roi Léopold, au nom de la Belgique, d'une part ; par l'empereur d'Autriche, le Roi de France, la Reine d'Angleterre. le Roi de Prusse, l'Empereur de Russie, d'autre part ; énonce que « la Belgique formera un Etat » indépendant et perpétuellement neutre, et qu'elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les Etats. »

De leur côté, les co-signataires du traité « promettent, pour eux et » pour leurs successeurs, sous la foi du serment, d'accomplir et » d'observer le dit traité en tous ses points et articles, sans y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu. »

La Belgique était engagée d'honneur à défendre son indépendance : elle a tenu parole.

Les autres Puissances s'étaient engagées à respecter et à protéger la neutralité Belge : l'Allemagne a violé son serment, l'Angleterre y est fidèle.

Voilà les faits.

Les droits de la conscience sont souverains : il eût été indigne de nous, de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

Nous ne regrettons pas notre premier élan, nous en sommes fiers. Ecrivant, à une heure tragique, une page solennelle de notre histoire, nous l'avons voulue sincère et glorieuse.

Et nous saurons, tant qu'il le faudra, faire preuve d'endurance.

L'humble peuple nous donne l'exemple. Les citoyens de toutes les classes sociales ont prodigué leurs fils à la patrie ; mais lui, surtout, souffre des privations, du froid, peut-être de la faim. Or, si je juge de ses sentiments en général, par ce qu'il m'a été donné de constater dans les quartiers populaires de Malines, et dans les communes les plus affligées de mon diocèse, le peuple a de l'énergie dans sa souffrance. Il attend la revanche, il n'appelle point l'abdication.

L'épreuve est, dans les mains de la toute-puissance divine, une arme à deux tranchants.

Si vous vous révoltez contre elle, elle vous blessera à mort. Si vous courbez la tête et l'acceptez, elle vous sanctifiera.

Dieu nous éprouve, dit l'Apôtre saint Jacques, mais ce n'est jamais Lui qui nous incite au mal. Tout ce qui vient de Lui est bon ; tout ce qui descend du ciel vers nous est, dans le dessein de Dieu, un jet de lumière et une marque d'amour. C'est nous qui, obéissant à l'attrait de passions désordonnées, transformons parfois les bienfaits de la Providence en un poison mortel. « Heureux, conclut hardiment le vieil » apôtre, heureux celui qui supporte avec patience ses tribulations : » car, après qu'il aura fait preuve d'endurance, il recevra la couronne » immortelle promise par Dieu à ceux qui l'aiment » (1).

Trève donc à nos murmures, mes Frères.

Volontiers, je vous appliquerais les paroles que l'apôtre saint Paul dans sa lettre aux Hébreux, adressait à tous les chrétiens, en leur rappelant l'exemple de l'immolation sanglante de Notre Seigneur sur sa croix. « Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, leur disait-il ; » *Nondum usque ad sanguinem restitistis* » (2). Ce n'est pas seulement

(1) Jac. I, 12 et seq. — (2) Hebr. XII, 4.

cet exemple universel et transcendant du Calvaire que je vous invite à regarder, c'est celui aussi de nos trente, peut-être quarante mille soldats qui ont versé leur sang pour la patrie. En regard de ces braves, dites-moi, vous qui êtes momentanément privés de votre confort habituel, de vos journaux, de vos facilités de voyages, de vos communications de familles, qu'avez-vous enduré, qu'avez-vous souffert ?

Que le patriotisme de notre armée, que l'héroïsme de notre Roi, de notre Reine bien-aimée, si touchante dans sa grande âme, nous servent de stimulant et de soutien ! Ne nous plaignons pas ; ne nous plaignons plus.

Méritons notre libération. Hâtons-la par notre vertu, plus encore que par les prières de nos lèvres.

Courage, mes Frères, la souffrance passera ; la couronne de vie pour nos âmes, la gloire pour la nation ne passeront pas.

Je ne vous demande point, remarquez-le, de renoncer à aucune de vos espérances patriotiques.

Au contraire, je considère comme une obligation de ma charge pastorale, de vous définir vos devoirs de conscience en face du Pouvoir qui a envahi notre sol et qui, momentanément, en occupe la majeure partie.

Ce Pouvoir n'est pas une autorité légitime. Et, dès lors, dans l'intime de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance.

L'unique Pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi, à son Gouvernement, aux représentants de la nation. Lui seul est pour nous l'autorité. Lui seul a droit à l'affection de nos cœurs, à notre soumission.

D'eux-mêmes les actes d'administration publique de l'occupant seraient sans vigueur, mais l'autorité légitime ratifie tacitement ceux que justifie l'intérêt général et de cette ratification seule leur vient toute leur valeur juridique.

Des provinces occupées ne sont point des provinces conquises ; pas plus que la Galicie n'est province russe, la Belgique n'est province allemande.

Néanmoins, la partie occupée du pays est dans une situation de fait qu'elle doit loyalement subir. La plupart de nos villes se sont rendues à l'ennemi. Elles sont tenues de respecter les conditions souscrites de leur reddition.

Dès le début des opérations militaires, les autorités civiles du pays recommandèrent avec insistance aux particuliers de s'abstenir d'actes d'hostilité envers l'armée ennemie. Ces recommandations restent en vigueur.

Notre armée a seule, en partage avec les vaillants bataillons de nos alliés, l'honneur et la charge de la défense nationale. Sachons attendre d'elle la délivrance définitive.

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays et qui, dans le fond de leurs consciences, ne peuvent pas ne pas admirer l'énergie chevaleresque avec laquelle nous avons défendu et défendons notre indépendance, ayons les égards que commande l'intérêt général. Plusieurs d'entre elles protestent qu'elles veulent, aujourd'hui, dans la mesure où elles le pourront, atténuer nos épreuves et aider à la reprise, parmi nous, d'un minimum de vie publique régulière. Respectons les règlements qu'elles nous imposent, aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes, ni à notre dignité patriotique. Ne faisons pas consister le courage dans la bravade, ni la bravoure dans l'agitation.

Vous, en particulier, mes bien chers Confrères dans le sacerdoce, soyez à la fois et les meilleurs gardiens du patriotisme, et les soutiens de l'ordre public.

Sur les champs de bataille, vous avez été magnifiques. Le Roi et l'armée admirent l'intrépidité de nos aumôniers militaires en face de la mort, la charité de nos ambulanciers et de nos brancardiers. Vos évêques sont fiers de vous.

Vous avez beaucoup souffert. Vous avez été durement calomniés. So

patients. L'histoire vous vengera. Dès aujourd'hui, j'y apporte mon témoignage. Partout où je l'ai pu, j'ai interrogé les populations, le clergé, notamment un nombre déjà considérable de prêtres qui avaient été déportés dans les prisons d'Allemagne et qu'un sentiment humanitaire, auquel je me plais à rendre hommage, a remis en liberté. Or, j'affirme sur l'honneur et je suis prêt à déclarer sous la foi du serment, que je n'ai pas jusqu'à présent, rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues, dès les premiers jours d'août, et qui leur prescrivaient d'user de leur influence morale auprès de nos populations, pour les porter au calme et au respect des règlements militaires.

Persévérez dans ce ministère de paix qui est pour vous la forme la plus saine du patriotisme.

Acceptez de grand cœur les privations que vous avez à subir.

Simplifiez encore, si vous le pouvez, votre vie. L'un des vôtres, réduit par le pillage, à un état voisin de la misère, me disait, ces derniers jours : « Je vis maintenant comme je voudrais avoir vécu toujours. »

Multipliez les efforts de votre charité, corporelle et spirituelle. A l'exemple du grand Apôtre, « laissez-vous assiéger chaque jour par les » soucis que vous donne votre église ; que personne ne dépérisse, sans » que vous dépérissiez ; que personne ne tombe, sans que vous vous » sentiez vous-même tout en feu. » (1)

Faites-vous les champions des vertus, que vous commandent à la fois l'honneur civique et l'évangile : « Que tout ce qui est vrai, tout ce qui » est honneur, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui » est aimable, tout ce qui est digne d'éloge, vertueux et méritoire, fasse » l'objet de votre application. » Puisse la dignité de notre vie nous autoriser à faire nôtre, mes bien chers Confrères, cette fière conclusion de saint Paul : « Ce que je vous ai enseigné, ce que vous avez entendu » de moi, ce dont vous avez été les témoins dans ma vie, pratiquez-le : » et le Dieu de Paix sera avec vous. » « *Quae et didicistis, et accepistis,* » *audistis, et vidistis in me, haec agite : et Deus pacis erit* » *vobiscum.* » (2).

CONCLUSION

Continuons donc, mes bien chers Frères, à prier, à faire pénitence, à assister à la sainte Messe et à communier pour la cause sainte de notre chère patrie.

Le dimanche, 3 Janvier, en particulier, sera un jour de prière universelle pour la Belgique et pour nos alliés.

Une communion générale et un salut solennel seront organisés en ce jour pour le succès de nos armes.

Le samedi de chaque semaine, je recommande, à nouveau, à MM. les Curés de célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme de nos soldats.

Les ressources pécuniaires sont, je le sais, rares chez tous. Néanmoins, si vous avez peu, donnez du peu que vous avez, afin d'alléger la misère de ceux de vos compatriotes qui se trouvent sans abri, sans charbon, sans pain à suffisance. J'ai chargé MM. les Curés de former à cet effet, dans chaque paroisse, un Comité de secours. Secondez-le et faites-moi charitablement parvenir les aumônes que vous pouvez soustraire à votre superflu, sinon à votre nécessaire, afin que je les distribue d'après les besoins qui me sont révélés.

Nos malheurs ont ému les autres nations. L'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse ; la France, la Hollande, les Etats-Unis, le Canada rivalisent de générosité pour soulager notre détresse. Ce spectacle est à la fois lugubre et grandiose. Ici encore se révèle la Sagesse Providentielle qui tire le bien du mal. En votre nom et au mien, mes Frères, j'offre aux Gouvernements et aux nations qui se tournent si noblement vers nos malheurs, le témoignage ému de notre admiration et de notre reconnaissance.

(1). II Cor. IX, 29. — (2) Philipp. IV, 8-9.

Avec une bonté touchante, notre Saint-Père le Pape Benoît XV a été le premier à pencher son cœur paternel vers nous.

Lorsque, quelques instants après son élection, il daigna m'accueilli dans ses bras, j'eus la confiance de Lui demander, que sa toute premièr bénédiction pontificale fût pour la Belgique, alors déjà si dureme éprouvée par la guerre. Il répondit avec empressement à mon dési que je savais être aussi le vôtre.

Aujourd'hui, avec une délicatesse exquise, Il prend l'initiative de renoncer à votre obole annuelle pour le Denier de Saint Pierre. Dans un document, daté du beau jour de la fête de la Vierge Immaculée, Il daigne nous dire, combien vivement Il prend part à nos peines ; Il prie pour nous, appelle sur la nation Belge la protection d'en haut, et nous invite à saluer dans la venue prochaine du Prince de la Paix l'aurore de jours meilleurs. Voici le texte de ce précieux document :

A Notre Cher Fils Désiré Mercier, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Saint Pierre-ès-Liens, Archevêque de Malines, à Malines.

NOTRE CHER FILS,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

La sollicitude paternelle que nous portons à tous les fidèles que la divine Providence a confiés à nos soins, nous fait partager leurs malheurs plus encore que leurs joies.

Pouvions-nous donc ne point éprouver une très vive douleur, en considérant la nation Belge, que nous aimons tant, réduite par une guerre, on ne peut plus cruelle et désastreuse, à une situation vraiment lamentable ?

Nous voyons, en effet, le Roi des Belges et son auguste famille, les membres du Gouvernement, les personnages considérables de la nation, les Evêques, les prêtres, le peuple entier endurer des maux qui remplissent de pitié tout cœur bien-né, et que notre âme, toute ardente d'amour paternel est la première à ressentir. Aussi, sous le poids de cette tristesse et de ce deuil, appelons-nous de tous nos vœux la fin de tant de malheurs. Puisse le Dieu de miséricorde hâter ce moment ! Entretemps, nous nous efforçons, autant qu'il est en nous, d'adoucir d'aussi cuisantes douleurs. A ce titre, la démarche de Notre Cher Fils le Cardinal de Hartmann, Archevêque de Cologne, à l'effet d'obtenir que les prisonniers prêtres Français ou Belges, détenus en Allemagne, fussent traités comme officiers, nous fut très agréable, et nous voulûmes lui en témoigner publiquement notre gratitude.

Quant à la Belgique, on nous a rapporté récemment, que les fidèles de cette nation si éprouvée ne laissaient pas, dans leur piété, de tourner vers Nous leurs regards et leurs pensées ; sous le coup eux-mêmes de tant de calamités, ils se proposent encore de recueillir, cette année, comme les années précédentes, le denier de Saint Pierre, pour subvenir aux nécessités du Saint-Siège Apostolique. Ce témoignage vraiment incomparable de piété et d'attachement nous remplit d'admiration : nous l'agréons avec toute la bienveillance qu'il mérite et d'un cœur reconnaissant ; mais, eu égard à la situation si pénible dans laquelle Nos Chers Fils se trouvent, Nous ne pouvons absolument pas nous résoudre à encourager la réalisation de ce projet, si noble soit-il. Si l'on venait à recueillir quelque argent, notre volonté est qu'il soit destiné à secourir le peuple belge, aussi illustre par sa noblesse et par sa piété, qu'il est en ce moment digne de compassion.

Au milieu des difficultés et des angoisses de l'heure présente, Nous invitons ces fils qui nous sont chers à se souvenir, que « le bras de Dieu » n'est pas raccourci, qu'il peut toujours nous sauver, et que son » oreille n'est pas sourde, mais peut toujours entendre notre prière. »

Et que cet espoir du secours divin grandisse encore à l'approche des Fêtes de Noël, dont le mystère célèbre la naissance de Notre Seigneur et nous rappelle cette paix que Dieu a annoncée aux hommes par ses Anges.

Puissent aussi les âmes tristes et affligées trouver réconfort et consolation dans l'assurance de la tendresse paternelle qui inspire notre prière ; oui, que Dieu ait pitié de la nation belge, qu'Il la comble de l'abondance de ses biens.

Comme gage de ces vœux, nous accordons de grand cœur à tous et à chacun, et tout d'abord à vous Notre Cher Fils, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, en la fête de la Conception Immaculée de Notre-Dame, l'année MCMXIV, de notre Pontificat la première.

BENOIT XV, Pape.

Un dernier mot, mes bien chers Frères.

Au début de cette crise, je vous disais, qu'au jour de la libération de notre territoire, nous saurions donner au Sacré Cœur et à la très Sainte Vierge un témoignage public de notre reconnaissance. Depuis cette date, j'ai pu consulter mes collègues de l'épiscopat et, d'accord avec eux, je vous demande de faire, dès que nous le pourrons, un nouvel effort pour hâter la construction de la Basilique nationale, que la Belgique a promis de dédier au Sacré Cœur. Aussitôt que le soleil de la paix luira sur notre pays, nous relèverons nos ruines, nous rendrons leur abri à ceux qui n'en ont plus, nous rebâtirons nos églises, nous réédifierons nos bibliothèques, et nous espérons bien mettre le couronnement à cette œuvre de reconstruction, en élevant, sur les hauteurs de la capitale de la Belgique, libre et catholique, la Basilique nationale du Sacré-Cœur. Puis, chaque année, nous nous ferons un devoir de célébrer avec solennité, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, la fête du Sacré-Cœur.

Enfin, dans chaque région du diocèse, le clergé organisera, annuellement, un pèlerinage d'actions de grâces à l'un des sanctuaires privilegiés de la Sainte Vierge, afin d'honorer spécialement la Protectrice de notre indépendance nationale et la Médiatrice universelle de la société chrétienne.

La présente Lettre sera lue en plusieurs fois, le premier jour de l'an et les dimanches qui suivront le jour où elle vous sera parvenue.

Agréez, mes bien chers Frères, les vœux que je forme pour vous et pour le bonheur de vos familles, et recevez, je vous prie, ma paternelle bénédiction.

† D. J. CARD. MERCIER, ARCH. DE MALINES.

Réédition du *XX*e *SIÈCLE,* quotidien belge
28 *ter*, rue de la Bourse - Havre